

Relations internationales

REF : DVARI2013042

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 21/11/2013

RAPPORTEUR : Jean-Yves VANNIER

OBJET : Voyage d'étude de Tedjini-Michel MAÏZA à Turin et Bologne

EXPOSE :

L'Association Française du Développement Urbain (AFDU) propose annuellement un voyage d'étude destiné aux élus en charge des questions d'urbanisme.

Cette année l'AFDU a organisé un voyage en Italie, à Turin et à Bologne, sous la thématique « deux métropoles, une complémentarité sur une autre manière de penser - et réaliser- la ville durable ».

Les participants ont rencontré des élus locaux, des urbanistes, des historiens et des architectes qui leur ont présenté les spécificités et les projets d'aménagement innovants de ces deux villes.

Il est demandé au conseil municipal de prendre en charge le coût de la participation de Tedjini-Michel Maïza à ce voyage d'étude, qui s'est déroulé du 1er au 6 octobre 2013, pour un montant de 2 825 euros.

Séance du Conseil Municipal du 21/11/2013

N° 373

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative
et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013042

Signataire : CS/RH

OBJET : Voyage d'étude de Tedjini-Michel MAÏZA à Turin et Bologne

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1111-2 ;

Vu la loi n°92-125 et les lois d'orientations suivantes n°95-115 et n°99-533 ;

Considérant l'intérêt que la ville d'Aubervilliers porte à un développement urbain durable ;

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

DELIBERE :

DECIDE de missionner Monsieur Tedjini-Michel MAÏZA, Maire-adjoint à l'environnement, l'économie d'énergie, le respect des espaces publics, l'Agenda 21 et l'écologie urbaine, le développement des circulations douces et embellissement de la ville, à participer à un voyage d'étude qui a pour thème « Turin et Bologne : deux métropoles, une complémentarité sur une autre manière de penser- et réaliser- la ville durable ».

Ce voyage s'est déroulé du mardi 1er au dimanche 6 octobre 2013.

DIT que le coût de participation qui s'élève à 2825 (deux mille huit cent vingt cinq) euros sera pris en charge par la ville.

Le dépenses seront imputées au budget sur la ligne 002/6251/021.

Le Maire adjoint

Omar AIT BOUALI

Reçu en Préfecture le : 29/11/2013

Publié le 25/11/2013

Certifié exécutoire le : 29/11/2013

Le Maire Adjoint
Omar AIT BOUALI

